

Marché à procédure adaptée,  
Passé en application du décret 2016-360 du 25 mars 2016

## CHAPITRE I : RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

### DÉSIGNATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

**Pouvoir adjudicateur :** Collège Jean Rostand  
64 rue de Sacquenville  
27025 EVREUX CEDEX  
Tél : 02 32 33 47 93  
Fax : 02 32 39 04 68  
Courriel : int.0271173d@ac-rouen.fr

Représenté par : **M. Jean-Michel Dorne, Principal**  
Comptable assignataire des paiements : **M. Christophe Noyer, Agent Comptable**

### OBJET DU MARCHÉ : Voyage en Italie du 21 au 26 mai 2018

#### 1 – PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE ET DU MARCHÉ À CONCLURE

##### **1-1 : Mode de passation du marché**

Le présent marché est un marché passé selon une procédure adaptée conformément au décret 2016-360 du 25 mars 2016.

##### **1-2 : Publicité**

Le présent marché fera l'objet de la publicité suivante :  
- Inscription sur le site de l'A.J.I. / : [www.aji.fr](http://www.aji.fr)

##### **1-3 : Objet du marché**

Le marché à conclure a pour objet l'organisation d'un voyage **en Italie du 20 au 26 mai 2018**

##### Date et lieu de départ :

- Dimanche 20 mai 2018 du collège Jean Rostand
- Pour une arrivée à Sienne le 21 vers 7h00.

##### Date et lieu de retour :

- Samedi 26 mai 2018 au collège Jean Rostand
- Pour une arrivée vers 17h00.

##### Mode de transport :

- Autocar de tourisme

##### Hébergement :

- Famille d'accueil
  - Rome et environ (1h maximum en autocar du centre de Rome)
- Pension complète
  - 4 repas du soir (J1, J2, J3, J4)
  - 4 petits déjeuners (J2, J3, J4, J5)
  - 4 paniers repas (J2, J3, J4, J5)
- Hors pension complète
  - 2 petits-déjeuners (J1 et J6)

- 2 déjeuners (J1 et J6)
- 1 repas du soir (J5)

Programme des visites et contenu du voyage :

**Jour 0 : Dimanche 20 mai 2017 : Départ**

- Départ du collège Jean Rostand (horaire à définir)

**Jour 1 : Lundi 21 mai 2017 : Sienna**

- *Arrivée en vers 7h00.*
- Petit déjeuner sur la Piazza del Campo.
- Matin : Découverte de la ville à pied, activités diverses et gratuites
- Déjeuner en pizzeria
- Après-midi : départ vers 16h00 pour lieux d'hébergement.
- *Dîner et nuit en famille.*

**Jour 2 : Mardi 22 mai 2017 : Rome antique**

- *Départ avec un panier repas pour le déjeuner.*
- Visite de la Rome antique
  - Forum, Palatin, Colisée
  - Circus Maximus, Bocca della verità, Capitole.
- *Dîner et nuit en famille.*

**Jour 3 : Mercredi 23 mai 2017 : Tivoli**

- *Départ avec un panier repas pour le déjeuner.*
- Visite de Tivoli
  - Villa Hadrien
  - Villa d'Este
- *Dîner et nuit en famille.*

**Jour 4 : Jeudi 24 mai 2017 : Rome baroque**

- *Départ avec un panier repas pour le déjeuner.*
- Visite de la Rome baroque
  - Piazza Navona
  - Fontaine de Trévi
  - Basilique Saint Pierre.
- *Dîner et nuit en famille*

**Jour 5 : Vendredi 25 mai 2017 : Florence**

- *Départ avec un panier repas pour le déjeuner.*
- Visite de Florence
  - De la Cathédrale au Ponte Vecchio
  - Musée des offices
- *Diner en pizzeria*
- Départ pour Evreux

**Jour 6 : Samedi 26 mai 2017 : Retour**

- *Petit-déjeuner et déjeuner sur l'autoroute.*
- Arrivée vers 17h00 au collège Jean Rostand

Le prix des transports en communs, des entrées, des locations d'audioguides, les formalités de réservation éventuelles auprès des sites et musées, et toutes les dépenses afférentes aux visites et aux déplacements doivent être compris dans le devis, le dossier de voyage complet adressé à Monsieur l'adjoint gestionnaire du collège Jean Rostand.

Un responsable local devra être sur place pour faciliter les échanges et démarches éventuelles.

Assistance téléphonique. 24h/24

**Les dates ne sont pas modifiables.**

Variation des effectifs : le prix unitaire pour chaque participant est établi pour un effectif de 49 élèves, et 4 accompagnateurs. Le devis fera apparaître le coût des accompagnateurs.

Annulation du voyage : le devis devra proposer en option :

- assurance-annulation permettant le remboursement **intégral** des sommes versées en cas d'annulation du groupe, ou d'un ou plusieurs participant(s) jusqu'au jour du départ
- assurance responsabilité civile
- assurance rapatriement/assistance médicale

## 1-4 : Allotissement

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique.

## 2 - PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- L'arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services
- L'acte d'engagement (chapitre III), dont l'exemplaire original conservé dans les archives du responsable du marché fait seule foi,
- Le présent cahier des charges, dont l'exemplaire original, conservé dans les archives du responsable du marché fait seule foi.
- Le devis établi par le candidat

## 3 - DÉPOT DES OFFRES ET DES CANDIDATURES :

### 3-1 : Adresse et modalités de dépôt des offres

Les dossiers de réponse à la consultation, obligatoirement rédigés en langue française, peuvent être transmis à l'établissement par voie électronique (int.0271173d@ac-rouen.fr), par courrier ou déposés contre reçu (**sous pli cacheté portant la mention « Consultation voyage en Italie – à l'attention de Monsieur l'adjoint gestionnaire - NE PAS OUVRIR »**)

Le dossier du candidat sera transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception.

### 3-2 : Date et heure limite de dépôt des offres

L'offre devra être parvenue dans l'établissement avant le :

<b>Mardi 28 novembre 2018 à 18h00</b>
---------------------------------------

Tout retard entraînera l'élimination du candidat.

## 4 - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu par son offre jusqu'à la réalisation de la prestation.

## 5 - EXAMEN DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

### 5-1 : Examen des candidatures

Tout dossier incomplet ou non conforme sera rejeté et le dossier de l'offre ne sera pas ouvert. Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées.

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-après :

• Prix	<b>10 pts</b>
• Qualités techniques	<b>10 pts</b>
<b>Total</b>	<b>20 pts</b>

La qualité prend en compte les informations contenues dans le devis et leur conformité à l'objet du présent marché. Le candidat précisera tout renseignement relatif aux conditions de transport ou d'hébergement qu'il jugera utile.

### 5-2 : Modalités d'attribution du marché

L'offre la mieux classée selon les critères précisés ci-dessus est retenue.

Seuls les candidats retenus au terme du classement des offres devront produire, s'ils ne l'ont pas déjà fait dans l'enveloppe relative à la candidature, les documents demandés.

## 6 - MODALITÉS D'EXÉCUTION

Le marché est exécuté par l'émission du bon de commande établi par l'établissement et notifié par courrier à l'adresse indiquée dans l'acte d'engagement.

## 7 – ACOMPTES

Le paiement d'un ou plusieurs acomptes sera possible dans la limite de 70 % du devis. Le solde ne pourra être versé qu'après la remise de documents permettant la réalisation du voyage.

## **8 – PRIX ET PAIEMENT**

### **8-1 : prix**

Les prix sont unitaires, fermes et définitifs en euros. Ils doivent comprendre la totalité des prestations énumérées à l'article 1-3.

### **8-2 : mode de règlement**

Le règlement s'effectuera par virement administratif sur présentation d'une facture établie en un original et deux copies. Sur la facture devront apparaître :

- le numéro de référence du bon de commande émis par le lycée polyvalent Louise Michel ;
- la désignation de chaque service ;
- le prix unitaire pour chaque service ;
- la TVA ou TVA spécifique aux agences de voyage;
- le montant total TTC.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein-droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément au décret n°2002-232 du 21 février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

## **9 – LITIGES**

Tout différend résultant de l'application du présent marché sera soumis au chef d'établissement, préalablement à la mise en œuvre des dispositions du C.C.A.G.

Seul le tribunal administratif d'Evreux (France) est compétent. Tous les échanges se feront en français.

## **10 – RENSEIGNEMENTS**

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de :

### **Administratif**

Monsieur Christophe Noyer, adjoint gestionnaire  
Courriel : int.0271173d@ac-rouen.fr

### **Technique**

Madame Florence Givonetti  
Courriel : florence.givonetti@ac-rouen.fr

## CHAPITRE II : DÉCLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou à ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Je soussigné (nom, prénom) :  
Agissant au nom et pour le compte de :  
(intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

Numéro de téléphone :  
E-mail :

Ayant son siège social à :  
(adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves,**

1) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus

2) **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952.

3) **Demande** que le pouvoir adjudicateur règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code Etablissement :

Code Guichet :

Numéro du Compte :

Clé :

**Joindre un IBAN au format SEPA.**

**A** , le

**Le candidat** (nom) :

**Signature** (précédée de la mention « lu et approuvé ») et **cachet de la société**